



## MOE - Comment rouvrir une situation de travaux ?

Matthew WRAY - 2026-02-03 - [Financial Management](#)

Si une entreprise n'a plus la possibilité de saisir son avancement et de valider sa situation c'est sans doute dû au dépassement du délai de demande d'acompte.

La fin de ce délai est indiquée en haut de la situation :

**Pointage de l'avancement par [REDACTED] depuis le 20/04/2025**  
**Situation initiée par [REDACTED]. Date limite de la demande : 20/05/2025**

Pour la modifier et rendre la main à l'entreprise sur sa saisie d'avancement et sa demande d'acompte, suivez les étapes 1 à 3 ci-dessous.

1) Ouvrir la situation (N° ou Mois dans la liste) :

Contrat Travaux : 2 situations de travaux - I		
Nouvelles situations	Echéancier prévisionnel	Les
Rechercher	Annuler les critères	Trier
AVR 25	09	?
N° Mois	#Lot	#Entreprise
11 AVR 25	09 AMI - CLOS COUVERT	[REDACTED]

2) Cliquer Modifier informations :

**Pointage de l'avancement par [REDACTED] depuis le 20/04/2025**  
**Situation initiée par [REDACTED]. Date limite de la demande : 20/05/2025**

Entreprise :	[REDACTED]	
Lot :	09 - AMI - CLOS COUVERT	
Situation N° :	11 - AVRIL 2025	<b>Modifier informations</b>
Marché HT	€	
Travaux modificatifs HT	0.00 €	
Marché + Travaux modificatifs HT :	€	
Retenue de garantie 5 % :	€	

3) Saisir une date à venir et enregistrer :

Entreprise	:	ENTREPRISE BOURGEOIS - BOURGEOIS
Lot	:	09 - AMI - CLOS COUVERT
Situation N°	:	11 Avr. 2025
Date situation	:	30/04/2025
Date limite demande d'acompte	:	31/05/2025
Titre	:	SITUATION MENSUELLE DES TRAVAUX
N° interne de facture	:	
Taux de TVA	:	20 %
Observations	:	
DGD	:	<input type="checkbox"/>
Déblocage retenue de garantie	:	<input type="checkbox"/>
<b>Enregistrer</b> <b>Annuler</b>		

**NB : si vous supprimez la date limite, la situation reste verrouillée pour l'entreprise.**